



Statistique financière

BUDGET 2020

Département des finances

Delémont, septembre 2019

Embargo jusqu'au jeudi 3 octobre 2019 à 12h00

BUDGET 2020 - VUE GENERALE

- Le déficit est stable entre le budget 2019 et le budget 2020 (- 0,4 mio) dans une situation de bonne conjoncture .
- Le budget 2020 intègre la mise en place au niveau cantonal du projet RFFA. Les incidences financières ont été neutralisées avec un prélèvement dans la réserve pour 2,5 mios.
- Les charges augmentent de +1,95% et les recettes de +2%.
- Tout en maintenant les investissements nets au niveau de 2019 (35 mios), les investissements bruts progressent de 8 millions (63 mios).

	Comptes 2018		Budget 2019		Budget 2020	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1. Résultats						
Charges et revenus	925'200	923'906	948'069	944'538	966'530	963'379
Excédent de charges / revenus		1'294		3'531		3'151
2. Investissements						
Dépenses et recettes	48'010	16'040	54'861	20'056	62'948	27'891
Investissements nets		31'970		34'805		35'057
3. Financement						
Investissements nets	31'970		34'805		35'057	
Amortissements		32'285		31'739		31'539
Excédent de charges / revenus (fonctionnement)	1'294		3'531		3'151	
Insuffisance de financement		979		6'597		6'669
4. Variations au bilan						
Insuffisance de financement	979		6'597		6'669	
Report au bilan (passifs)	48'325		51'795		59'429	
Report au bilan (actifs)		48'010		54'861		62'948
Variation de la fortune (s/compte de résultats)		1'294		3'531		3'151
Variation de la fortune issue des mesures conjoncturelles CPJU 2019		42'000				
Degré d'autofinancement selon LFIN		97%		81%		81%

Montants arrondis en milliers de francs

1

Intégration des décisions du Parlement sur la
REFORME FISCALE CANTONALE (RFFA)

2

Avant intégration de l'unité de formation continue
STABILITE DES CHARGES DE PERSONNEL

3

Limitation du déficit à travers de
NOMBREUSES VARIATIONS EXTRAORDINAIRES

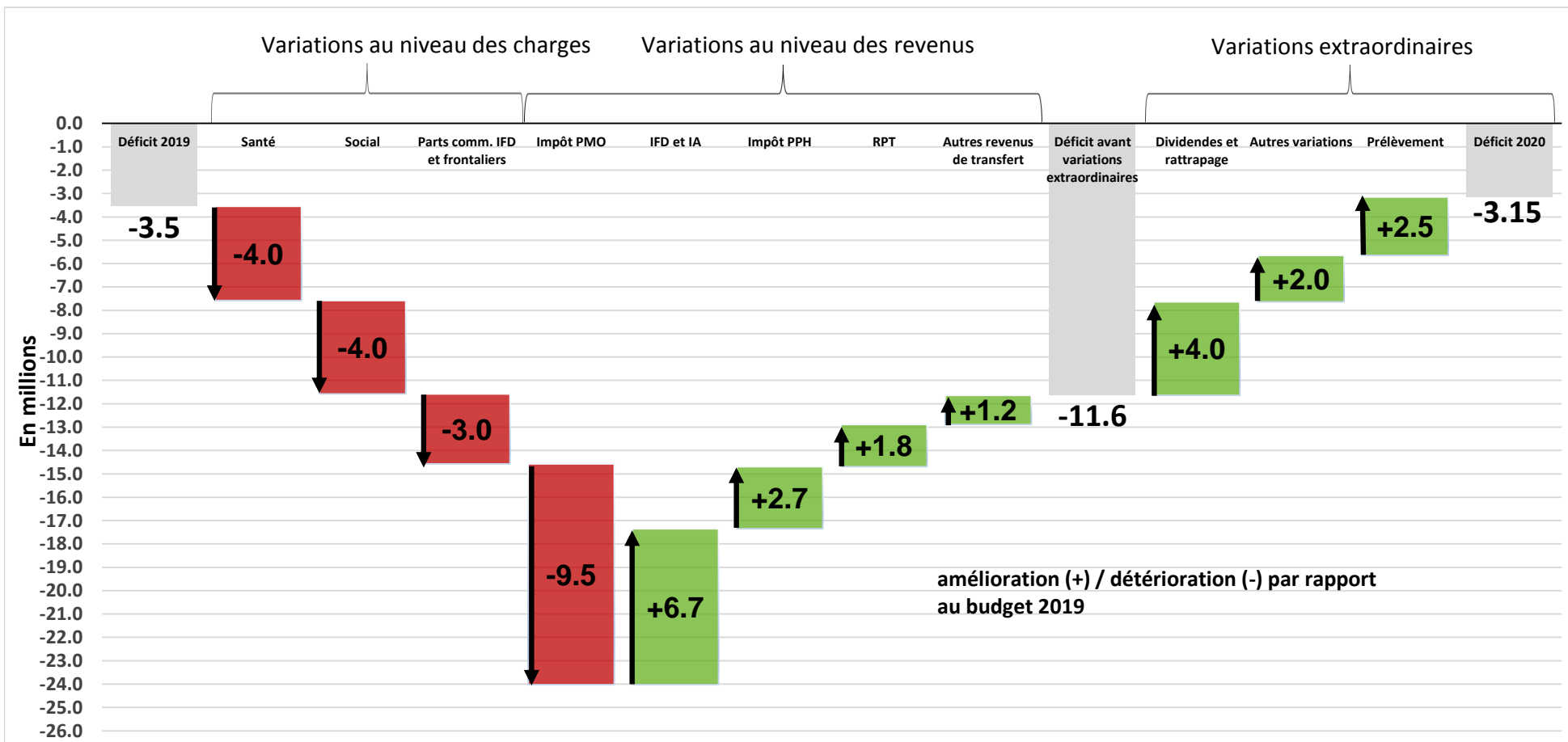
4

L'élaboration du budget 2020 confirme
LES ENJEUX MAJEURS A VENIR

5

Budget dépendant du résultat du
REFERENDUM SUR LA BAISSSE FISCALE 2019

BUDGET 2020 - PRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DES PRINCIPAUX ECARTS PAR RAPPORT AU BUDGET PRECEDENT (2019)



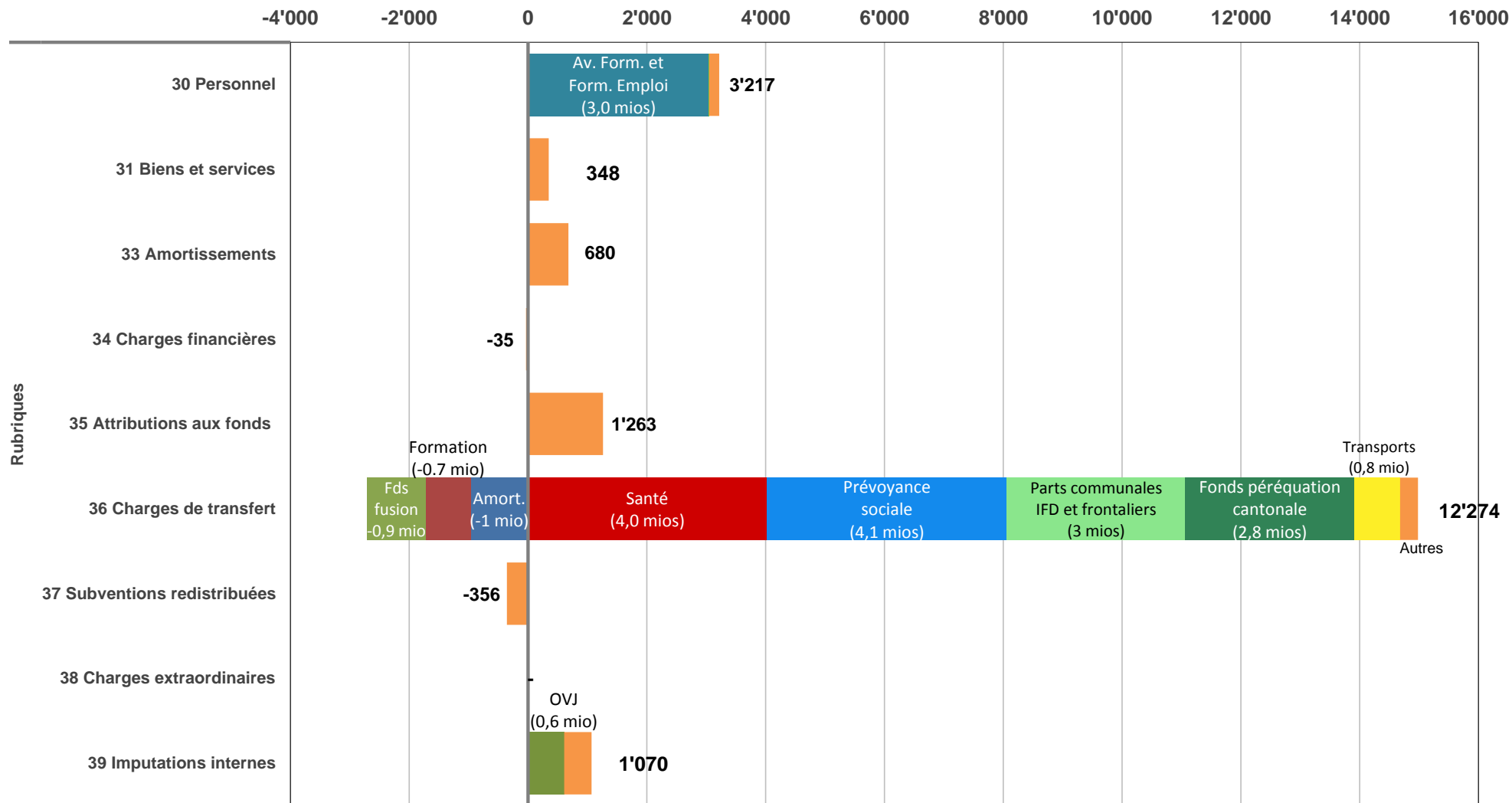
BUDGET 2020 - ÉVOLUTION DES CHARGES

L'intégration de l'unité de formation continue au sein de l'Etat a pour conséquence une augmentation des charges en personnel, des charges de biens et services et des imputations internes de, respectivement 3 mios, 1,3 mio et 0,4 mio. Ces charges sont autofinancées par des recettes supplémentaires correspondantes (4,7 mios). A périmètre comparable (sans cette intégration), les charges de l'Etat augmentent globalement de + 13,6 mios ou + 1,4%. Le taux de croissance est légèrement inférieur à celui du budget 2019 (+ 1,6 %), les charges en personnel s'avèrent stables (+ 0,1 %) et les charges de biens et services diminuent de - 1,2 %. La stabilité des charges en personnel est expliquée par la non indexation des salaires, des renouvellements de postes à des annuités inférieures et une diminution d'enseignants dans certaines divisions du CEJEF.

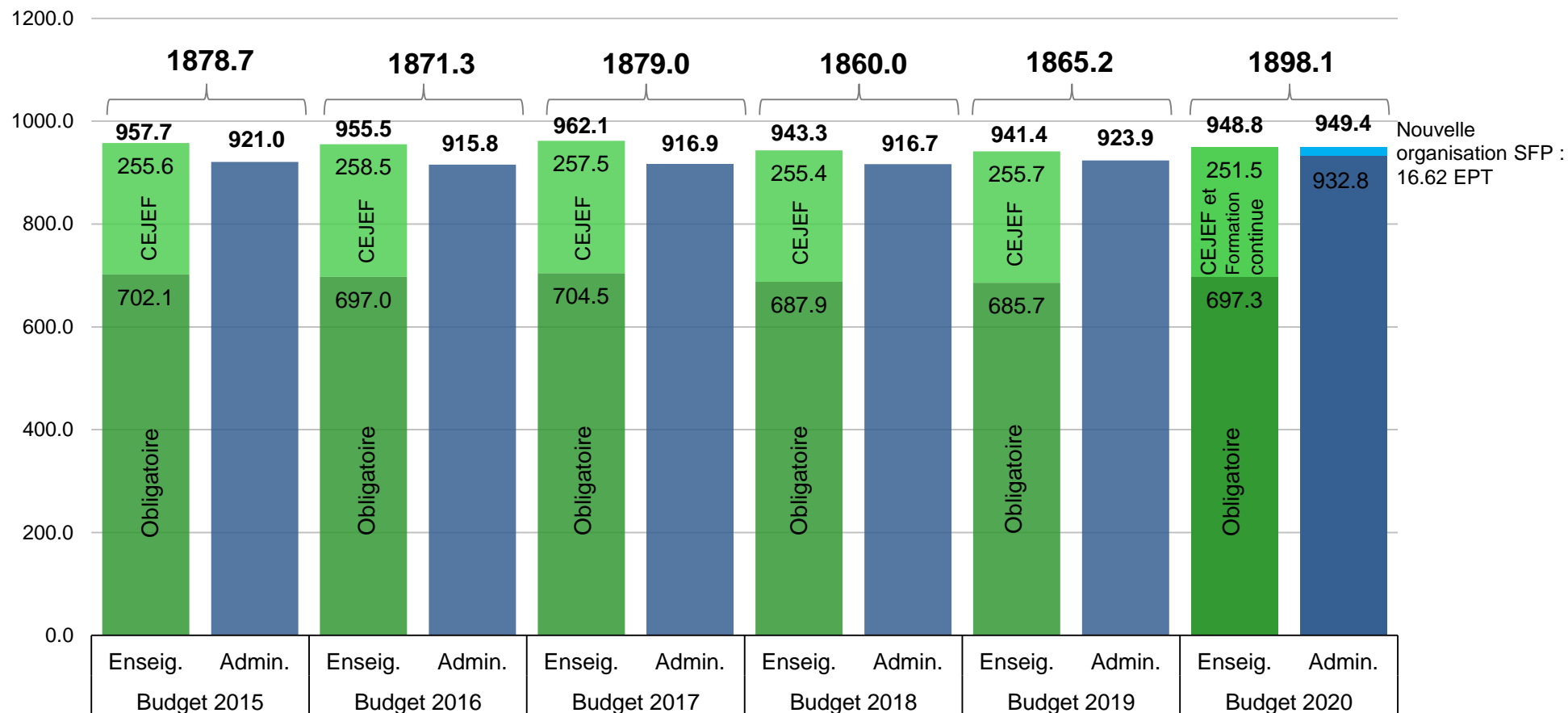
L'attribution aux fonds et financements spéciaux progresse de + 1,2 mio à cause principalement des fonds de péréquation communale et d'aide aux fusions. Les charges de transfert présentent, comme pour 2019, la progression la plus conséquente avec + 12,3 mios.

No	Libellé du compte	Comptes	Budget	Budget	Ecart par rapport		Budget	Ecart par rapport	
		2018	2019	2020 (sans unité de formation continue)	au budget 2019		2020	au budget 2019	
		En milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	en %	En milliers de francs	En milliers de francs	En %
30	Charges de personnel	261'519	267'205	267'378	173	0.1%	270'422	3'217	1.2%
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	73'667	78'752	77'785	-968	-1.2%	79'100	348	0.4%
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'733	17'223	17'903	680	3.9%	17'903	680	3.9%
34	Charges financières	7'147	6'412	6'377	-35	-0.5%	6'377	-35	-0.5%
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	9'630	9'474	10'736	1'263	13.3%	10'736	1'263	13.3%
36	Charges de transfert	445'065	457'536	469'810	12'274	2.7%	469'810	12'274	2.7%
37	Subventions redistribuées	110'520	111'157	110'801	-356	-0.3%	110'801	-356	-0.3%
38	Charges extraordinaires	0	0	0	0		0	0	
39	Imputations internes	920	310	920	610	197.1%	1'380	1'070	345.7%
3	TOTAL DES CHARGES	925'200	948'069	961'710	13'641	1.4%	966'530	18'461	1.9%

BUDGET 2020 - ÉVOLUTION DES CHARGES PAR RAPPORT AU BUDGET PRECEDENT



BUDGET 2020 - ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL



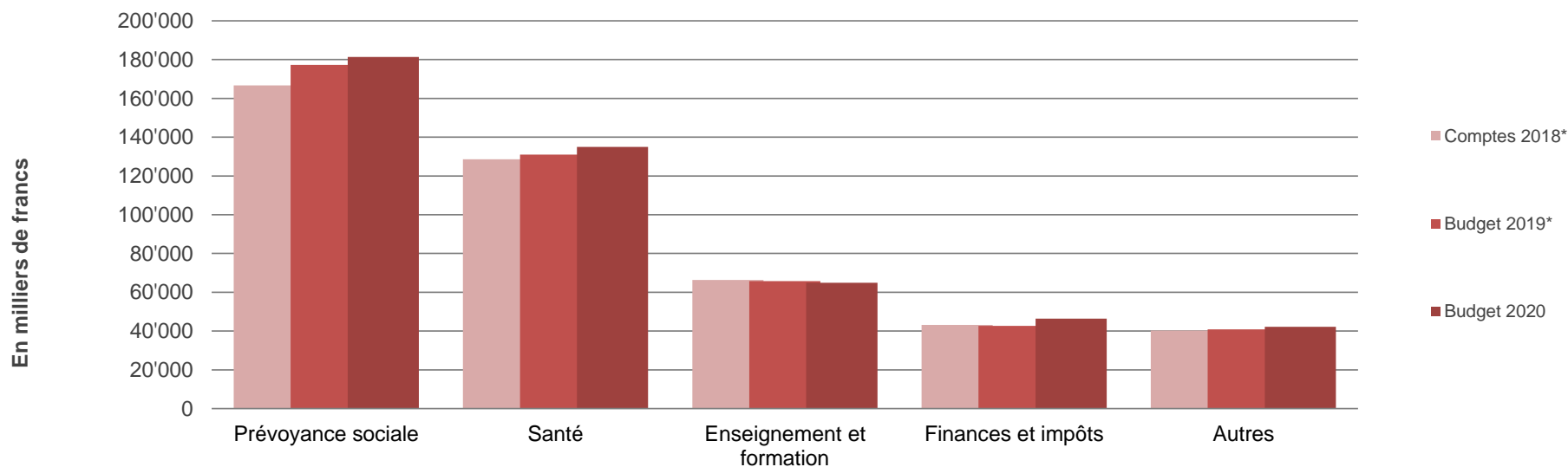
Les effectifs bruts augmentent globalement de + 32,9 EPT, la moitié (16,6 EPT) provient de la nouvelle organisation du SFP et de l'intégration de l'unité de formation continue (autofinancée). Parmi la croissance de 25,5 EPT du personnel administratif, 9,72 EPT proviennent de la nouvelle unité de formation continue (autofinancée) et 6,90 EPT de l'intégration des directions des divisions du CEJEF dans l'effectif administratif (transfert du personnel enseignant en administratif).

A périmètre comparable, la hausse de l'effectif administratif atteint + 8,88 EPT et l'effectif enseignant augmente de + 7,94 EPT.

BUDGET 2020 - EVOLUTION DES CHARGES DE TRANSFERT

Les charges de transfert affichent d'année en année la progression en francs la plus importante dans des domaines dynamiques. Les principales augmentations s'observent avant tout dans le domaine de la prévoyance sociale avec + 4,1 mios et dans le domaine de la santé avec + 3,9 mios. Ces deux derniers domaines, cumulés à la formation et aux finances représentent à eux quatre, plus du 91 % des charges de transfert. La part des communes à l'IFD (+ 1,8 mio), la hausse des charges de transfert de la péréquation communale (+ 1,7 mio) et l'impôt des frontaliers (+ 1,1 mio) expliquent les principales variations haussières dans le domaine des finances.

(en milliers de francs)	Comptes 2018*	Budget 2019*	Budget 2020	Ecart Budgets 19/20	en %
Charges de transfert	445'065	457'536	469'810	12'274	2.68%
Prévoyance sociale	166'643	177'308	181'358	4'050	2.28%
Santé	128'591	131'040	134'982	3'942	3.01%
Enseignement et formation	66'361	65'683	64'865	-818	-1.25%
Finances et impôts	43'187	42'662	46'413	3'751	8.79%
Autres	40'283	40'844	42'192	1'348	3.30%

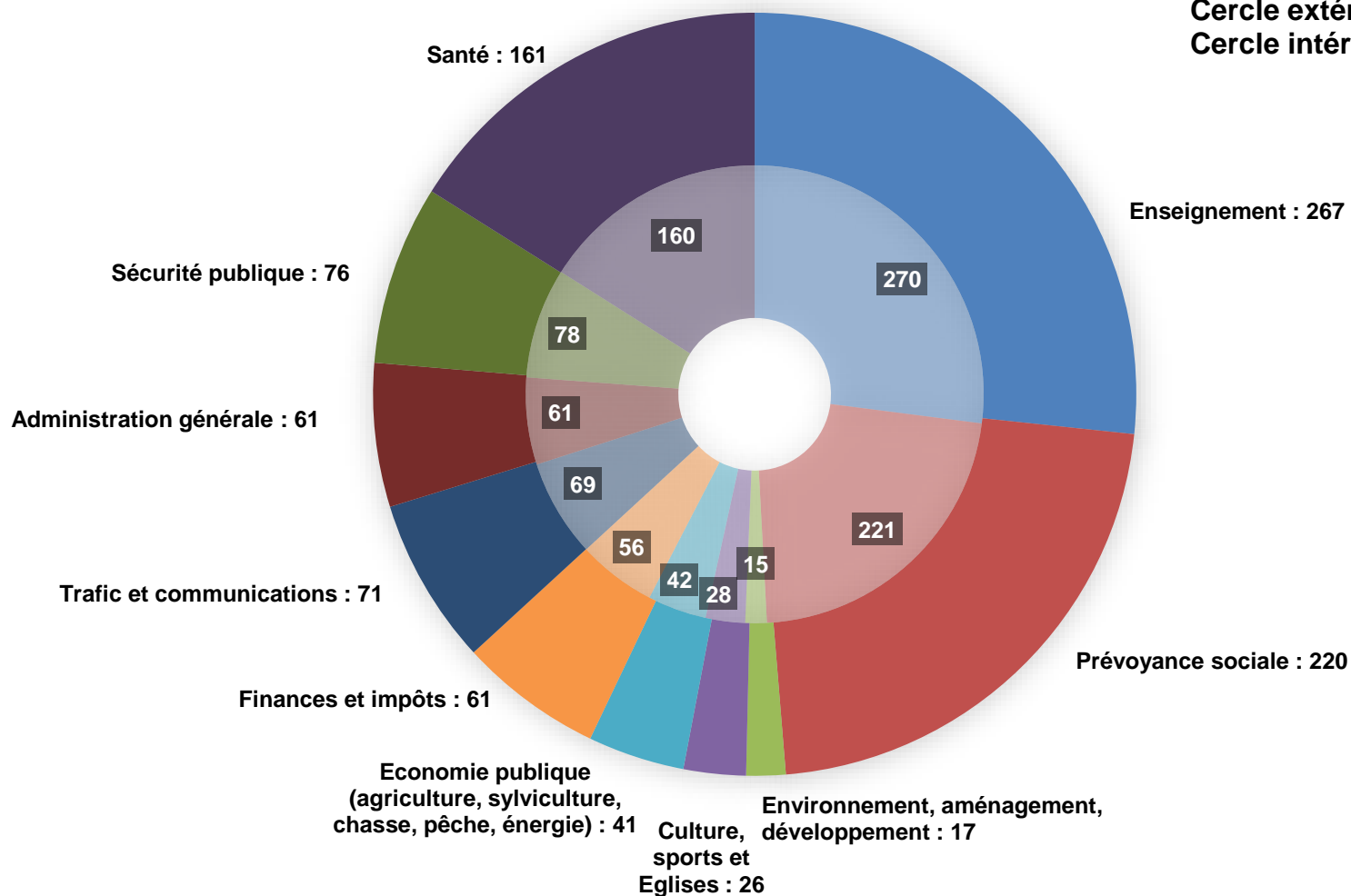


* La répartition fonctionnelle définie par l'Administration fédérale des Finances est utilisée pour la première fois dans le cadre d'un budget (des valeurs historiques ont été ainsi retraitées).

BUDGET 2020 - CLASSIFICATION FONCTIONNELLE DES CHARGES BRUTES TOTALES (exploitation et investissements)

Une somme de 1'000 francs se répartit comme suit :

Cercle extérieur : Budget 2020
Cercle intérieur : Budget 2019*



* La répartition fonctionnelle définie par l'Administration fédérale des Finances est utilisée pour la première fois dans le cadre d'un budget (des valeurs historiques ont été ainsi retraitées).

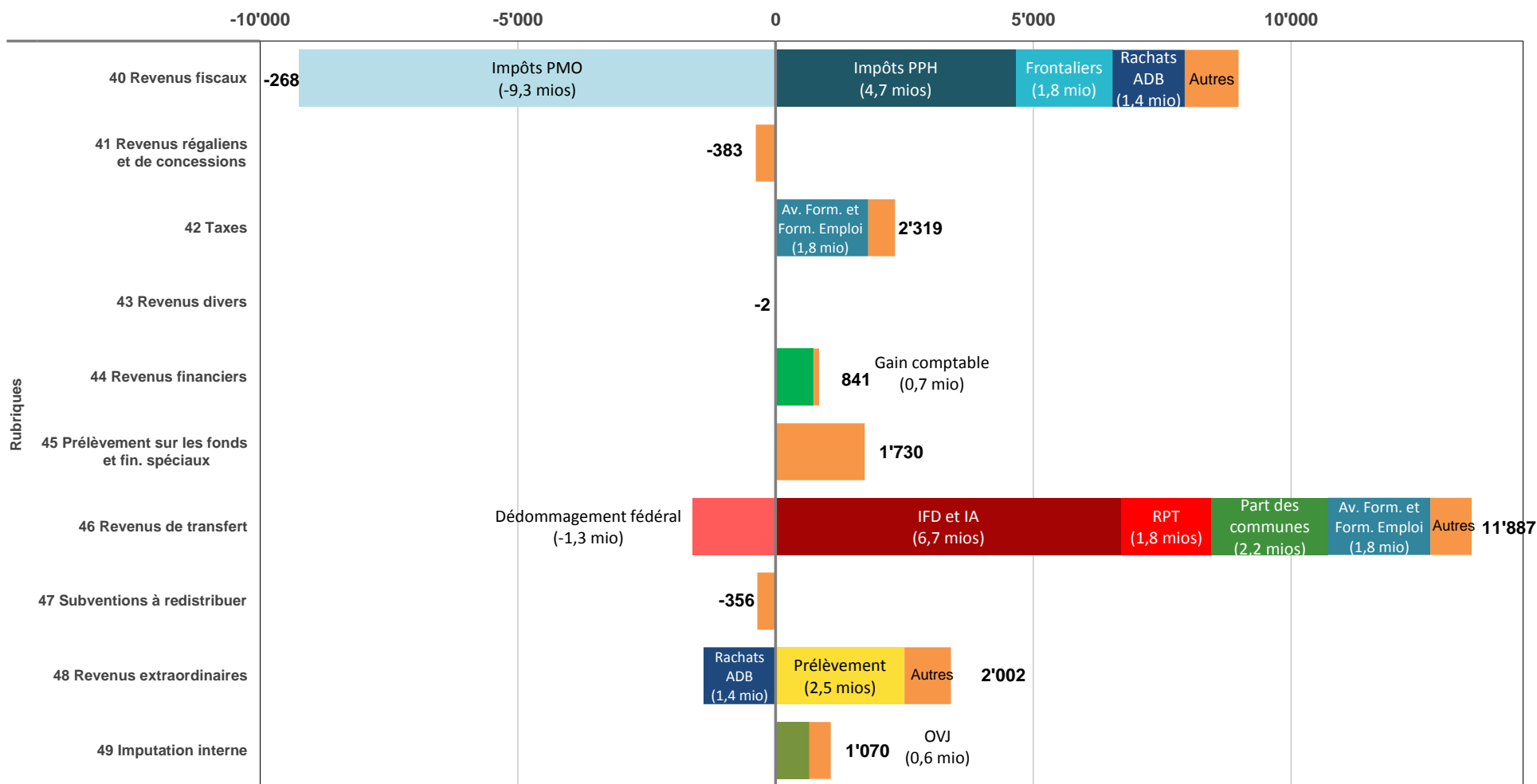
BUDGET 2020 - ÉVOLUTION DES REVENUS

A périmètre comparable (sans inclure les revenus liés à Avenir Formation et Formation Emploi et le changement d'imputation des rachats d'actes de défaut de biens), les revenus progressent de + 14,4 mios ou + 1,5%. Cette progression s'avère inférieure à la progression de 2019 (+ 1,8 %). Dans un contexte de bonne conjoncture et avec cette même base de comparaison, les revenus fiscaux diminuent globalement de l'ordre de - 1,7 mio ou de - 0,5 % notamment du fait de la baisse de taux résultant de la RFFA. Ainsi, la progression provient majoritairement des revenus de transfert (+ 9,7 mios : IFD, péréquation financière intercantonale, participations fédérales et communales). Les prélèvements sur les fonds et financements spéciaux sont en hausse de par le fond de la péréquation financière cantonale ainsi que le fonds pour la gestion des déchets. Un prélèvement dans la réserve pour politique budgétaire est prévu à hauteur de 2,5 mios. Les premiers prélèvements dans la provision pour engagement de la Caisse de pensions suite aux mesures 2019 sont également inclus.

No	Libellé du compte	Comptes	Budget	Budget	<i>Ecart par rapport</i>		Budget	<i>Ecart par rapport</i>	
		2018	2019	2020	<i>au budget 2019</i>		2020	<i>au budget 2019</i>	
		En milliers de francs	En milliers de francs	(sans unité de formation continue + chgt rachat ADB) En milliers de francs	En milliers de francs	En %	En milliers de francs	En milliers de francs	En %
40	Revenus fiscaux	345'544	354'164	352'496	-1'668	-0.5%	353'896	-268	-0.1%
41	Revenus régaliens et de concessions	13'735	14'222	13'840	-383	-2.7%	13'840	-383	-2.7%
42	Taxes	43'242	45'186	45'706	520	1.2%	47'505	2'319	5.1%
43	Revenus divers	192	119	118	-2	-1.3%	118	-2	-1.3%
44	Revenus financiers	9'780	9'911	10'751	841	8.5%	10'751	841	8.5%
45	Prélèvements sur les fonds et financements sp.	8'938	8'617	10'347	1'730	20.1%	10'347	1'730	20.1%
46	Revenus de transfert	387'908	397'872	407'548	9'676	2.4%	409'759	11'887	3.0%
47	Subventions à redistribuer	110'520	111'157	110'801	-356	-0.3%	110'801	-356	-0.3%
48	Revenus extraordinaires	3'128	2'980	6'382	3'402	114.2%	4'982	2'002	67.2%
49	Imputations internes	920	310	920	610	197.1%	1'380	1'070	345.7%
4	TOTAL DES REVENUS	923'906	944'538	958'909	14'371	1.5%	963'379	18'841	2.0%

Montants arrondis en milliers de francs

BUDGET 2020 - ÉVOLUTION DES REVENUS PAR RAPPORT AU BUDGET PRECEDENT

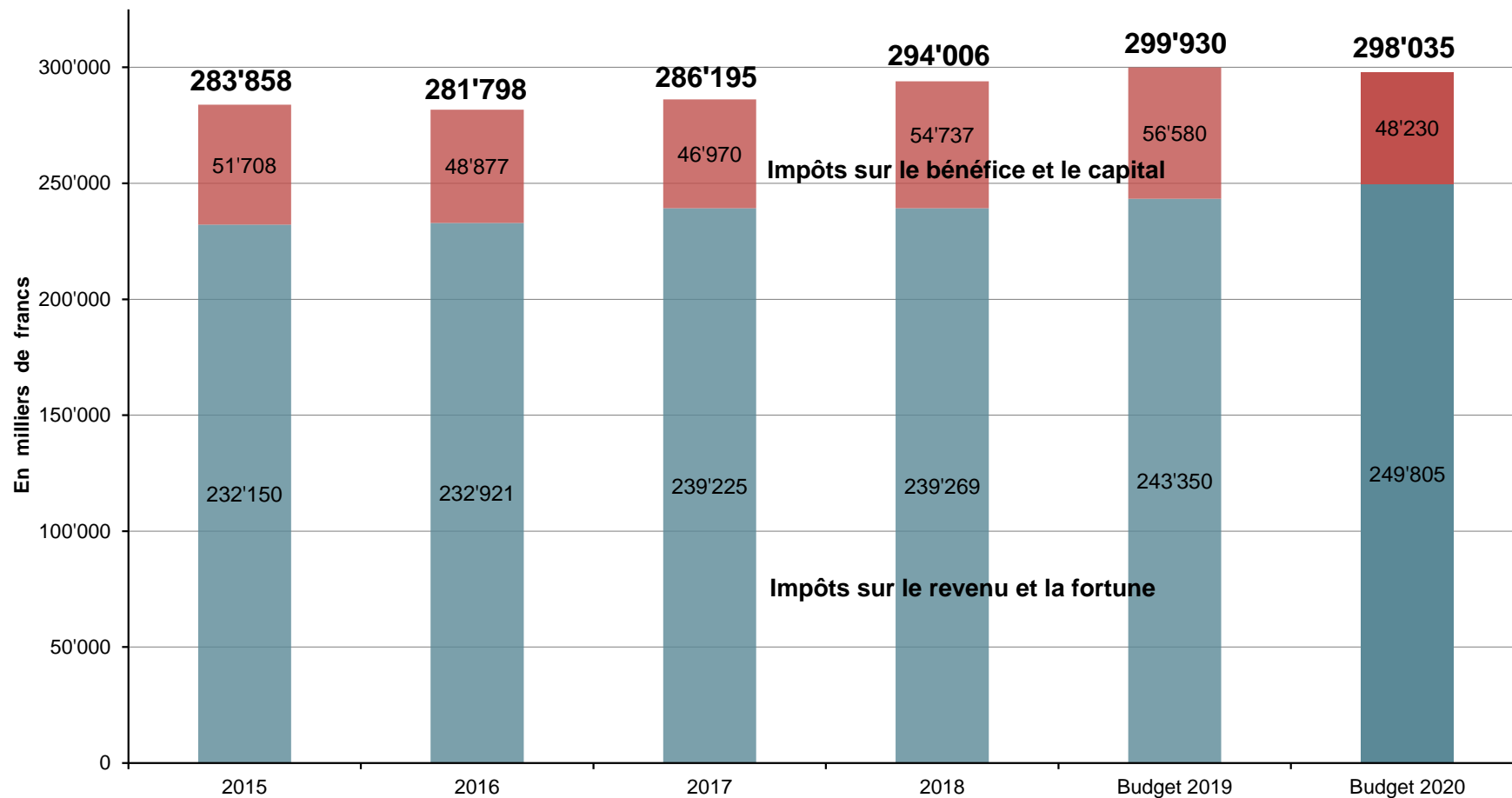


BUDGET 2020 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX

Les impôts ordinaires diminuent de - 1,7 mio (ou - 0,6%) de par une diminution de - 8,35 mios (ou - 14,8 %) pour les personnes morales notamment du fait de l'intégration du volet cantonal de la RFFA. L'impôt des personnes physiques progresse de + 6,5 mios (ou + 2,65 %) notamment à travers la taxation extraordinaire de dividendes. La légère dégradation des recettes au niveau des impositions spéciales provient d'une diminution de l'impôt sur les gages immobiliers et de la nouvelle loi sur les gains de loterie exonérant les gains jusqu'à 1 mio.

Années	2015	2016	2017	2018	Budget 2019	Budget 2020
Impôts ordinaires						
Impôts sur le revenu et la fortune	232'150	232'921	239'225	239'269	243'350	249'805
Impôts sur le bénéfice et le capital	51'708	48'877	46'970	54'737	56'580	48'230
Amnistie et autres amendes	10'582	2'080	1'042	1'030	1'200	1'400
Total	294'440	283'879	287'237	295'036	301'130	299'435
Impôts spéciaux						
Impôts sur les gains immobiliers et de loterie	4'740	6'541	5'528	3'855	6'800	6'001
Droits de mutation et gages immobiliers (4023)	10'363	11'333	11'022	12'976	11'800	12'000
Impôts sur les successions et les donations (4024)	2'628	3'317	4'034	3'093	3'400	3'400
Total	17'731	21'191	20'584	19'924	22'000	21'401

BUDGET 2020 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS

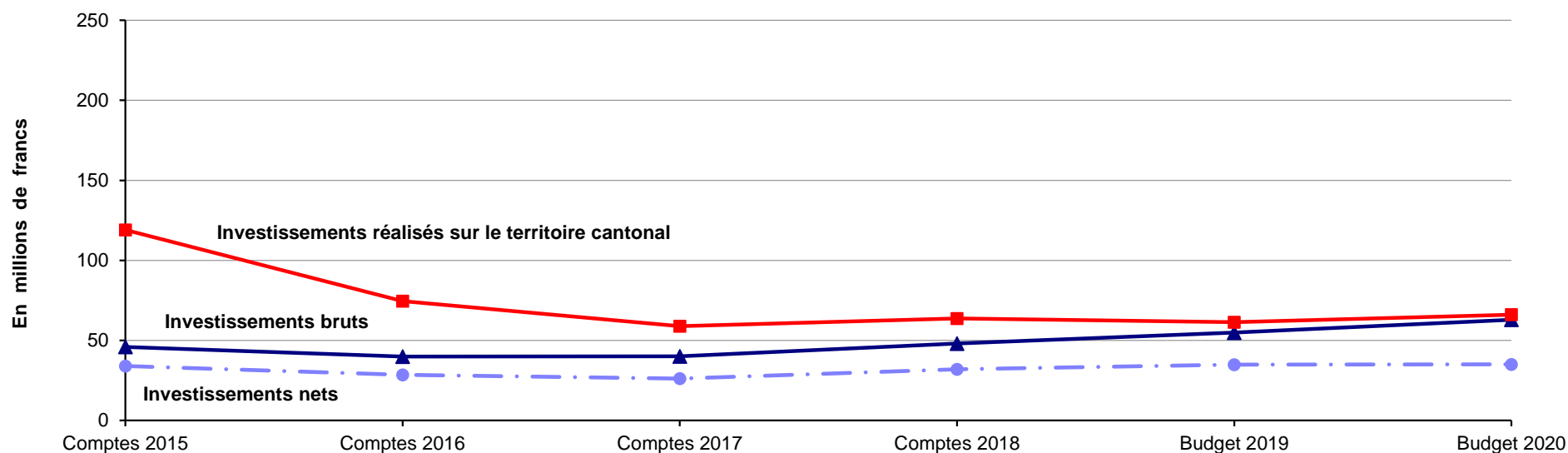


BUDGET 2020 - VOLUME DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE CANTONAL

Années	Comptes 2015	Comptes 2016	Comptes 2017	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Investissements réalisés sur le territoire cantonal	119.0	74.6	58.9	63.7	61.4	66.1
Investissements bruts	46.0	39.9	40.0	48.0	54.9	62.9
Investissements nets	34.0	28.5	26.1	32.0	34.8	35.1

Montants arrondis en millions de francs

Depuis la fin de la construction de l'A16, les niveaux d'investissements restent stables. Les efforts d'investissements tiennent compte tant du calendrier des travaux que des disponibilités budgétaires déterminées par le compte de résultats (frein à l'endettement).



BUDGET 2020 - LES GRANDS CHANTIERS DE L'ÉTAT

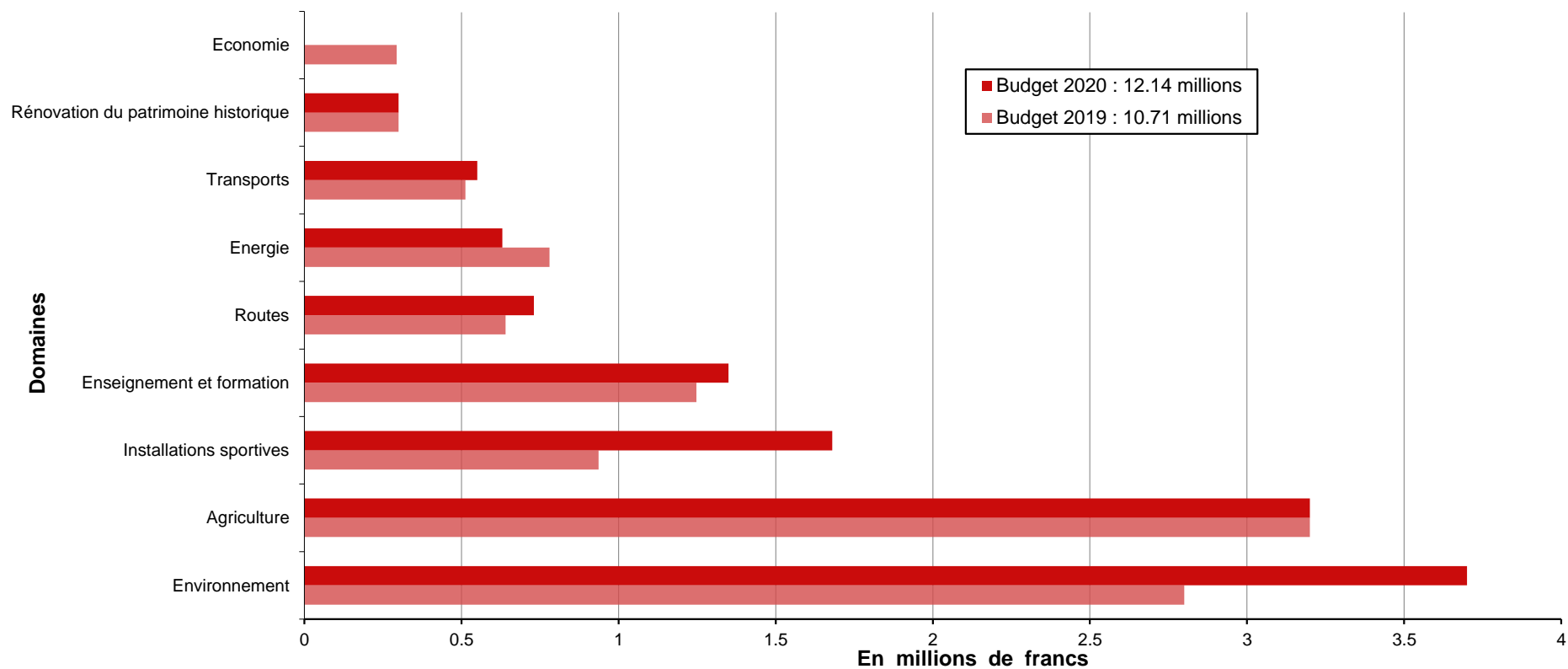
Montants arrondis en millions de francs

PRINCIPAUX CHANTIERS	Investissements réalisés sur le territoire cantonal	Part cantonale nette
(Dépenses propres, sans les subventions et les prêts d'investissements accordés à des tiers)		
▣ Maintenance routière	6.4	5.7
▣ Théâtre du Jura	5.0	3.0
▣ Equipements et applications informatiques	4.6	4.6
▣ Construction A16	3.3	0.1
▣ Aménagement Le Noirmont-Le Boéchet	1.2	1.2
▣ Porrentruy, ancien institut pédagogique, aménagements	0.9	0.9
▣ Courtemelon, divers travaux d'assainissement et d'aménagement	0.7	0.7
▣ Traversée de Courroux	0.7	0.6
▣ Porrentruy, aménagement rues Trouillat, Gravier et Merguin	0.5	0.5
▣ Ecoles de Delémont, études Avenir 33 et salles de sport	0.5	0.5
TOTAL	23.8	17.8

*Ce montant
représente 36 % des
investissements
réalisés sur le
territoire cantonal.*

*Cette somme constitue
50.8 % de
l'investissement net total
budgétisé pour 2020.*

BUDGET 2020 - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS NETTES D'INVESTISSEMENT



BUDGET 2020 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS

La dette brute estimée en fin d'année progresse de + 11,7 mios avec, pour raison principale, l'insuffisance de financement (6,7 mios). Comme pour 2018, il s'agit cependant d'emprunts à courts termes en fin d'année. La dette par habitant augmente de + 149 francs. Le renouvellement d'emprunt à des conditions favorables permet de diminuer les intérêts passifs malgré la hausse de l'endettement.

Années	2015	2016	2017	2018	Estimations	
					B2019	B2020
Dette à long terme	267.7	266.8	256.0	250.4	277.5	289.2
Dette à court terme	50	50	73.5	100	100	100
Dette brute ¹	317.7	316.8	329.5	350.4	377.5	389.2
En francs par habitant	4'388	4'353	4'506	4'782	5'141	5'290
Intérêts passifs ²	6.7	6.9	6.7	6.2	6.2	5.9
En % des charges réelles	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.7
En % des impôts directs et indirects (total des impôts cantonaux, rubrique 40)	2.0	2.1	2.0	1.8	1.8	1.7

Montants arrondis en millions de francs / en francs par habitant

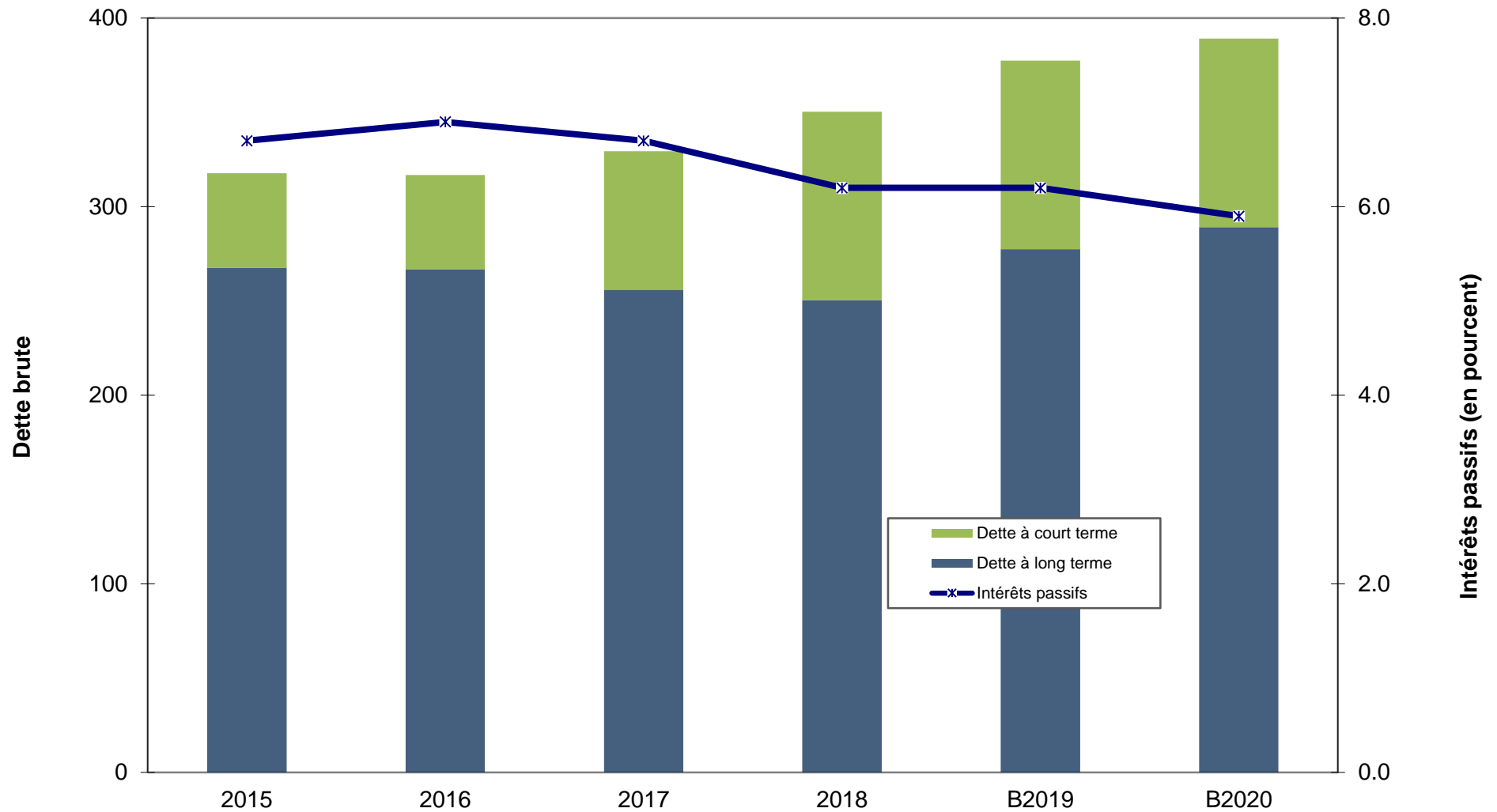
¹ Dettes à court, moyen et long terme (rubriques 201 et 2061 du bilan), mais sans les prêts de la Confédération dans le cadre des crédits d'investissement dans l'agriculture qui sont intégrés au bilan de l'Etat (actifs et passifs).

² Opérations de couverture par swap comptées en net

<i>Habitants au 1er janvier (ESPOP)*</i>	72'410	72'782	73'122	73'290	73'419	73'566
<i>Variation par rapport à la période précédente</i>		0.51%	0.47%	0.23%	0.18%	0.20%

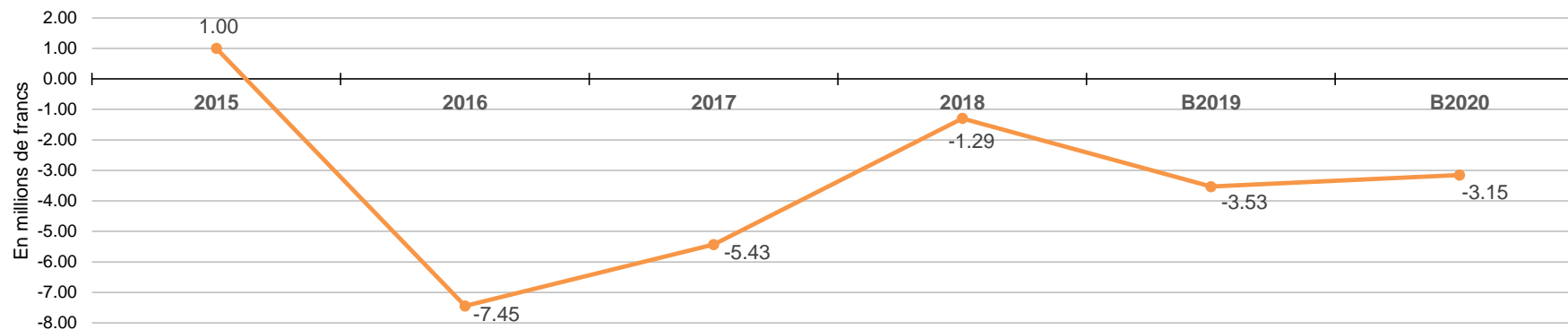
* projection pour le 1er janvier 2020

BUDGET 2020 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS

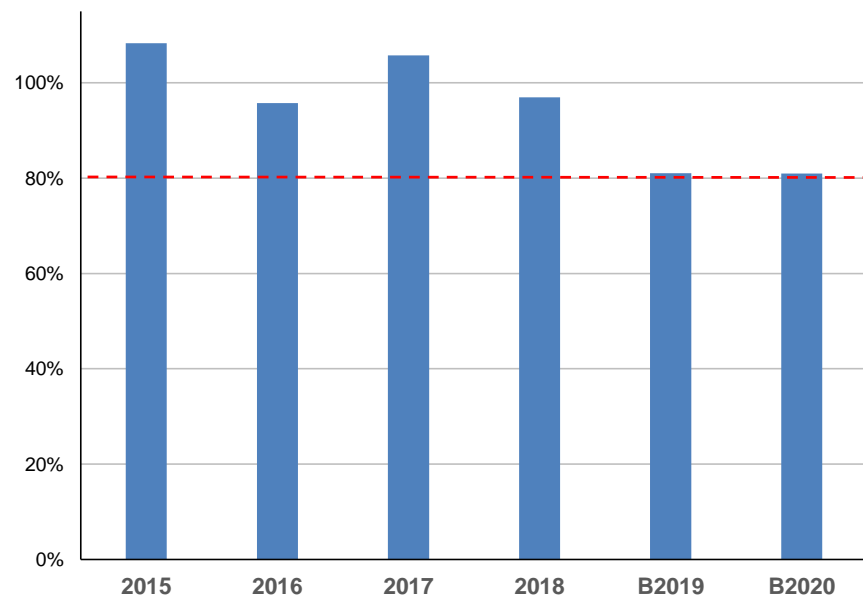


Montants arrondis en millions de francs

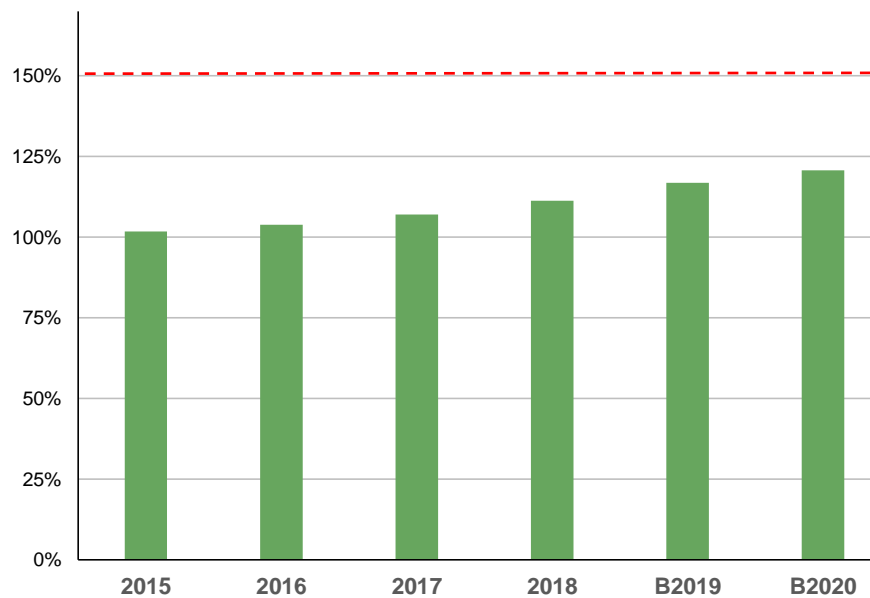
Evolution du compte de résultats



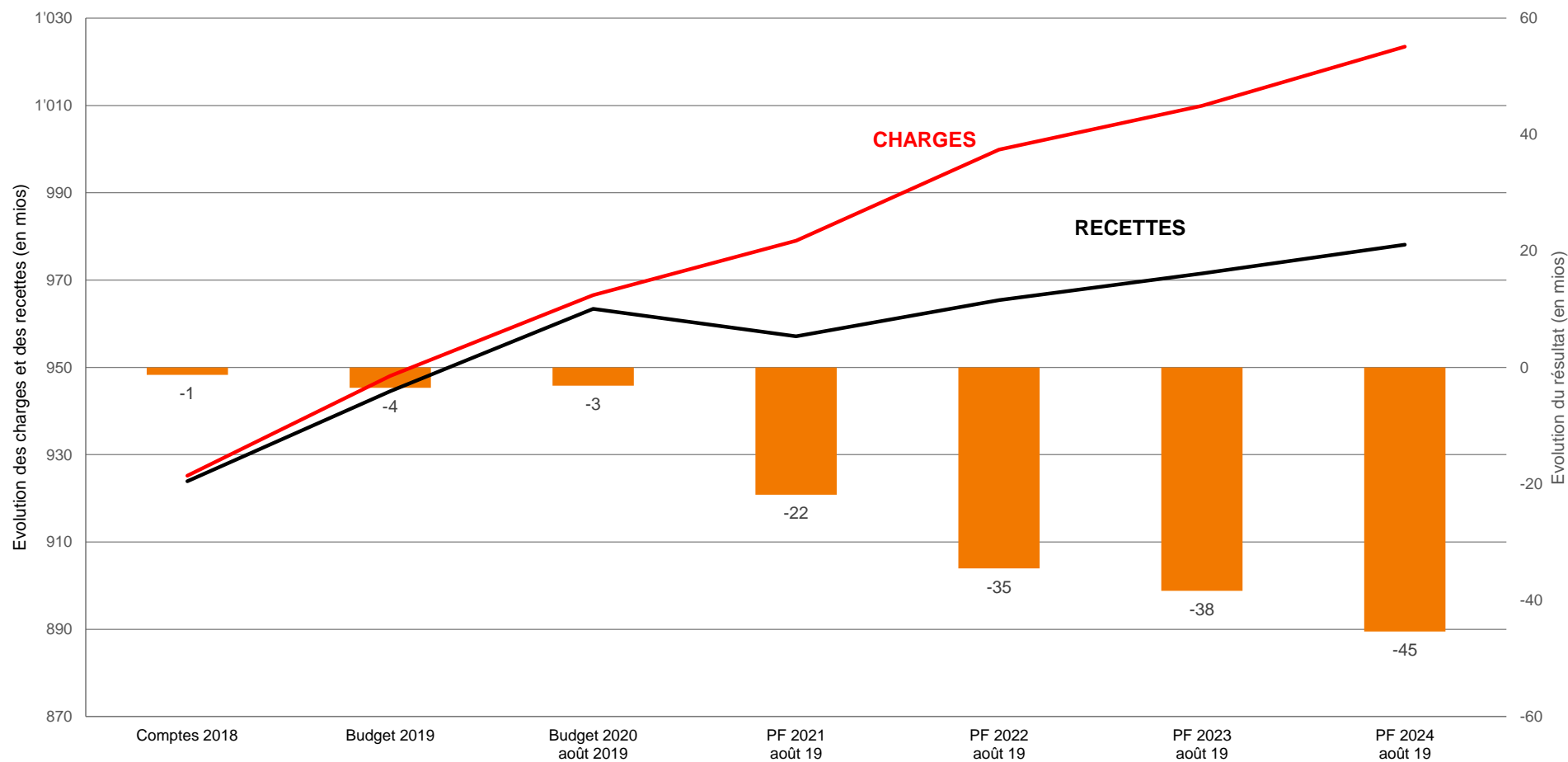
Degré d'autofinancement selon LFIN



Dette brute par rapport aux revenus



BUDGET 2020 - PERSPECTIVES FUTURES (avant prélèvement à venir dans la réserve pour politique budgétaire)



BUDGET 2020

CONSTATS ET DÉFIS :

- Motifs de satisfactions du budget 2020 : intégration du projet RFFA avec le respect du mécanisme de frein à l'endettement, stabilité des charges de personnel avant l'intégration d'une nouvelle unité de formation continue dont les charges sont autofinancées.
- Revenus extraordinaires et efforts permettant de contenir le déficit et de maintenir un niveau d'investissement proche de 2019, tout en limitant le prélèvement sur la réserve.
- Confirmation d'un déficit de 45 millions à moyen terme : défis à venir principalement au niveau des recettes (RFFA, péréquation intercantonale, fonds pour le climat, etc.). Face à ces défis, la réserve pour politique budgétaire reste un avantage mais seul l'élargissement de la base imposable permettra de limiter le déficit.
- D'importantes recettes inattendues pour 20 millions ont permis de soutenir le budget 2020 à savoir :
 - 6 mios : actualisation des effets du projet RFFA dont les incidences financières seront perceptibles dès 2021 ;
 - 5 mios : RPT (constat d'une baisse de l'indice de ressources alors que la stabilité était attendue) ;
 - 4,5 mios : l'IFD (augmentation de la base fiscale soumise à l'impôt fédéral) ;
 - 4,5 mios : diverses variations extraordinaires constatées au budget 2020 (dont 2,5 mios de prélèvement dans la réserve, 0,9 mio de dissolution de provisions en lien avec la Caisse de pensions, 0,7 mio de gain comptable).
- Le Gouvernement confirme sa volonté de poursuivre une maîtrise budgétaire. Il entend anticiper les défis qui se présenteront prochainement.